

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives



Coordonnées du département

UFR STAPS
261, boulevard du Mercantour
06205 Nice cedex 03
Tél : 04 92 29 65 15
<http://www.unice.fr/ufrstaps>

Modalités d'accès à la formation

Baccalauréat ou diplôme admis
en équivalence.

Inscriptions sur :
<http://unice.fr>
entre juillet et septembre

Consulter la Scolarité
de l'UFR STAPS :
<http://www.unice.fr/ufrstaps>

QUEL BAC ?
Taux de réussite par type de bacs
en 1^{ère} année :

- Bacs S : 60%,
- Bacs ES : 40%,
- Bacs L : 22%
- Bacs Technologiques : 21%.
- Bacs pro : 12%

Diplômes proposés

La formation à l'UFR STAPS comprend les trois niveaux de formation universitaires, Licence, Master et Doctorat (L, M, D)

Licence Générale mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

En licence, la 1^{ère} année est commune à tous. A partir de la deuxième année l'étudiant commence à choisir des enseignements professionnels de l'un des quatre parcours ci-dessous. La troisième année est spécifique au parcours choisi :

- Éducation et Motricité
- Activité Physique Adaptée et Santé
- Entraînement Sportif
- Management du Sport

Licence Professionnelle mention Santé, Vieillesse et Activités Physiques Adaptées (SVAPA)

Master mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
Après la Licence, l'étudiant peut s'orienter vers l'un des deux masters de l'UFR STAPS de Nice :

- **MASTER APAS** : Activité Physique Adaptée et Santé.
- **MASTER EOPS** : Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive parcours Préparation Physique, Réathlétisation (PPR).

Doctorat mention Sciences du Mouvement Humain (SMH)

Après le Master, l'étudiant peut s'engager dans un doctorat au sein de l'Ecole Doctorale « Sciences du Mouvement Humain » s'il souhaite s'orienter vers une carrière de chercheur en sciences du mouvement humain.

Diplôme Universitaire (DU)

- Diplôme Universitaire Physico-Thérapeute
- Diplôme Universitaire Référent Handicap

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives



Le tutorat à l'UNS

Des étudiants en Master, sous la direction d'enseignants référents, sont tuteurs des étudiants de Licence 1 qui le souhaitent.

Ils vous aident à revoir vos cours quelques heures par semaine, à travailler sur la méthodologie.

Le tutorat participe à la réussite de vos études, n'hésitez pas, venez !

Organisation des études

Les études en STAPS, dès la première année de licence, exigent un bon niveau sportif, mais aussi scientifique. Un profil polyvalent et une forte implication personnelle sont requis. Les enseignements, sont avant tout théoriques (60 à 70% du temps de formation), et se répartissent entre les sciences humaines et sociales, les sciences de la vie et de la santé et les activités sportives.

Voici la répartition matières hebdomadaires en 1^{ère} année :

- Sciences de la vie et de la santé : Physiologie et APS, anatomie fonctionnelle et APS.
- Sciences humaines et sociales : Psychologie appliquée aux APS, sociologie.
- Activités sportives, comprenant des heures de théorie et de pratique. Les pratiques sportives sont enseignées dans le but d'encadrement des pratiques. Elles sont à effectuer soit dans sa spécialité (appelée option) à choisir dans une liste propre à l'UFR, mais également dans 2 sports imposés par semestre.

Compétences transversales à l'ensemble des licences de l'UNS : expression écrite et orale, langues vivantes, informatiques (C2I).

Une licence dure trois ans et un master dure 2 ans. Le doctorat dure 3 ans en moyenne. Chaque année est divisée en deux semestres. Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignement (UE). Chacune est créditée d'un certain nombre d'ECTS (crédits européens) en fonction des volumes horaires suivis : 30 ECTS par semestre. Une licence capitalise 180 ECTS et un master 120 ECTS.

Débouchés

Secteur de la Santé : Activité Physique Adaptée et Santé (niveau L et M)

Enseignant ou professeur en APA (dans des Instituts médico-éducatifs), Entraîneur en APA (dans les clubs, fédérations...) ; Educateur médico-sportif dans les réseaux de santé ; Chefs de projets dans le domaine de la prévention par les APS.

Secteur du Sport : Entraînement sportif (niveau L et M)

Métiers du secteur de la performance sportive (entraîneur, préparateur physique, réathlétiseur) ou de la mise en forme (coach sportif) ; analyste sportif ; éducateur territorial en APS (concours) ; éducateur sportif.

Secteur du Loisir-Tourisme : Management du sport (niveau L)

Métiers de la conception, de l'animation et de la gestion du sport et des installations sportives dans le secteur public ou du sport loisir et du tourisme dans le secteur privé ; animateur socio-culturel du domaine du loisir sportif et du tourisme sportif ; responsable de vente de matériel sportif.

Secteur de l'enseignement : Education et Motricité (niveau L et M)

Métiers de l'enseignement (Professeur EPS ou Professeur des Ecoles) : après un bac+5 (Master MEEF, ESPE) et un concours de recrutement : CAPEPS ou CRPE.

Secteur de la recherche (niveau Master et doctorat)

Maître de Conférences, Professeur des universités section STAPS (Doctorat + Post Doctorat + Concours) ; Ingénieur Ergonome secteur de Recherche et Développement d'équipement et de matériel sportif, de matériel de réhabilitation, d'assistance dans le domaine de la santé, « sport scientist ».